

17.12.2015 - 10:52 Uhr

Le Conseil fédéral nomme une Professeure d'Unidistance



Le Conseil fédéral vient de nommer la Prof. Isabelle Chabloz à la Commission fédérale d'experts en matière de registre du commerce pour la période 2016-2019.

Isabelle Chabloz est Professeure associée à la Faculté de droit d'Unidistance. Elle enseigne également auprès des Facultés de droit des universités de Berne et de Fribourg.

Passionnée de droit commercial, la Prof. Chabloz concentre ses recherches dans les domaines suivants: droit des sociétés (en particulier des sociétés commerciales), droit de la procédure civile et droit de la poursuite et de la faillite. Son habilitation, publiée fin 2012, porte ainsi le titre : « Actionnaires dans les sociétés publiques - actions légales et gouvernance ».

Unidistance, un institut universitaire reconnu par la Confédération

Depuis 1992, Unidistance offre un large éventail de formations académiques en français et en allemand, dispensées par des professeurs des universités suisses. L'institution, reconnue par la Confédération, délivre des titres de type Bachelor et Master selon les accords de Bologne.

Aujourd'hui, elle offre des formations reconnues dans les domaines suivants: droit, économie et management, informatique, lettres, mathématiques, psychologie, sciences de la communication, sciences de l'éducation et sciences historiques

Contact:

Damien Carron, directeur académique, +41 27 922 70 52,
damien.carron@fernuni.ch

Stéphane Pannatier, directeur, +41 27 922 70 50,
stephane.pannatier@fernuni.ch

Medieninhalte



Prof. Isabelle Chabloz, professeure à Unidistance, nommée à la commission fédérale d'experts en matière de registre du commerce / Texte complémentaire parots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100021650 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Formation Universitaire à Distance, Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100021650/100782053> abgerufen werden.